

Master 1 SCRP 24-25

du 02/09/2024 au 30/09/2025



Cadrement CFA du calendrier d'alternance :

- dates de rentrée universitaire, de soutenance et de jury de diplôme ou d'année doivent être précisées ;
- au moins cinq jours d'immersion en entreprise durant les six premières semaines ;
- au moins cinq jours de formation académique durant la dernière quinzaine de juin ;
- périodes d'immersion chez l'employeur ne devant pas excéder 6 semaines entre septembre et juin ;
- pas plus de 2 périodes d'immersion chez l'employeur supérieures à 4 semaines entre septembre et juin ;
- respect des 35h hebdomadaires ou 7h quotidienne d'enseignement, projets et évaluations inclus ;
- retour des apprentis en formation après la dernière période d'immersion en entreprise (soutenance) ;
- positionnement du jury d'année ou de diplomation en fin du cycle de formation et d'immersion en entreprise ;
- privilégier une alternance académique/organisme d'accueil régulière hormis les quelques périodes de longue immersion.

■ Jours fériés
 ■ Soutenances
 ■ En Entreprise
 ■ Formation au centre